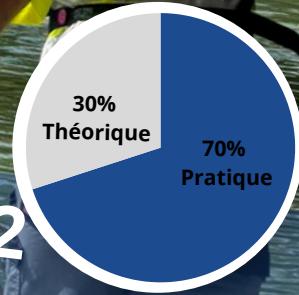




# Risques de Chute à l'Eau Niv 2



7h

## Formation Risques de Chute à l'Eau [Niveau 2]

### Objectifs de la formation

- Identifier les dangers et urgences liés à l'environnement aquatique
- Connaître et respecter les règles de sécurité et obligations légales
- Vérifier, ajuster et entretenir un Équipement Individuel de Flottaison (EIF)
- Maîtriser le lancer de bouée et les noeuds essentiels au secours
- Adopter les bons comportements en cas de chute à l'eau
- Maîtriser les gestes élémentaires de secours à une victime en difficulté
- Être capable d'utiliser les équipements de secours disponibles

### Programme de formation

#### Matinée : Théorie et Pratique (3h00)

##### ⌚ Dangers et urgences liés à l'environnement aquatique (30 min)

- Identification des risques : noyade, hypothermie, hydrocution
- Facteurs aggravants : courant, température, état physique du travailleur

##### 📋 Réglementation et sécurité (30 min)

- Obligations légales de l'employeur et des travailleurs
- Normes d'utilisation des Équipements Individuels de Flottaison (EIF)

##### ⚠️ Vérification et mise en place de l'EIF (30 min)

- Ajustement et réglage du gilet avec la tenue de travail
- Vérifications avant utilisation

##### 🕒 Exercice pratique : Lancer de bouée et apprentissage des noeuds (1h30)

- Techniques de lancer de bouée de sauvetage
- Apprentissage des noeuds marins essentiels pour le secours
- Exercices pratiques en conditions réelles

#### 📌 Après-midi : Pratique approfondie et mises en situation (4h00)

##### 🕒 Mise en situation et techniques de déplacement en milieu aquatique (2h00)

- Simulation de chute à l'eau
- Techniques de flottaison et déplacement en courant
- Gestes élémentaires de sécurité dans l'eau

##### ⌚ Secours à une personne en difficulté (1h30)

- Techniques d'approche et d'assistance
- Utilisation d'une gaffe pour récupérer une personne à l'eau
- Mise en œuvre de moyens de secours (bouées, embarcation)

##### ⌚ Débriefing et validation de la formation (30 min)

- Synthèse avec les stagiaires et retours d'expérience
- Validation des acquis et remise d'attestation

### Méthode d'évaluation :

Grille de validation partie pratique, 70/100 nécessaire.

### Références réglementaires :

#### Code du travail :

- Article R. 4323-104 : Information et formation des travailleurs
- Article R. 4323-105 : Elaboration de consigne d'utilisation et risques inhérents à l'emploi des EPI
- Article R. 4323-106 : Le chef d'établissement doit aussi faire bénéficier ses travailleurs "d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement de protection individuelle"
- Article R. 4534-136 : Les travailleurs exposés aux risques de noyade doivent être porteur de gilet de sauvetage
- Arrêté du 19 mars 1993 sur les activités classées dangereuses

#### Public concerné :

Travailleurs exposés aux risques de chute à l'eau en milieu naturel, tels que :

- Rivières, lacs, fleuves, canaux
- Zones portuaires et maritimes
- Chantiers aquatiques exposés aux courants et conditions météorologiques variables
- Toute personne déjà formée à l'utilisation d'un Équipement Individuel de Flottaison (EIF) et nécessitant une formation avancée

#### Durée du stage :

Formation avancée de 7 heures en milieu naturel

#### Pré requis :

- Avoir validé la formation Niveau 1 (formation en milieu aquatique contrôlé)
- Savoir nager (25m)
- Aucune contre-indication médicale à la pratique d'activités aquatiques et aux immersions prolongées.

#### Intervenants :

- Anciens sapeurs-pompiers de Paris, experts en sauvetage aquatique.
- Instructeurs de sauvetage mer et rivière.
- Plongeurs professionnels INPP et moniteurs de secourisme.

#### Méthodes pédagogiques

- Formation immersive en milieu naturel
- Alternance entre théorie avancée et mises en situation pratiques
- Exercices de simulation en eaux libres avec équipement complet
- Études de cas réels et retours d'expérience

#### Accessibilité :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'une évaluation de la faisabilité et des aménagements nécessaires

#### Validation finale

- Délivrance d'une attestation de formation Niveau 2
- Cette attestation permet à l'employeur de habiliter ses collaborateurs face aux risques aquatiques en milieu naturel

#### Maintien des connaissances :

Formation obligatoire sous l'autorité du chef d'établissement et recyclage régulier à réaliser tous les 3 ans.

Organisme de formation

SAS VITAL FORMA  
47 avenue de Bir Hakeim  
77350 Le mée sur Seine  
Siret : 98743658100019

06 74 46 66 41  
06 08 57 87 62  
[www.vitalforma.fr](http://www.vitalforma.fr)  
[contact@vitalforma.fr](mailto:contact@vitalforma.fr)